

Réponse du Conseil administratif à la motion du 11 juin 2008 de Mmes Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Fabienne Aubry Conne, Danièle Magnin, Florence Kraft-Babel, MM. Alexis Barbey, Jean Sanchez et Jean-Marc Froidevaux, acceptée par le Conseil municipal le 17 décembre 2008, intitulée: «Des vins et des produits genevois pendant les manifestations organisées et/ou subventionnées par la Ville».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

(...)

- que, en 2007, lors de la fête du 1^{er} Août en ville de Genève, aucun vin genevois n'était proposé,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de tout mettre en œuvre pour que des produits genevois soient proposés lors des manifestations organisées ou subventionnées par la Ville de Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis une vingtaine d'années, des vins genevois sont systématiquement servis pendant les réceptions organisées par la Ville de Genève. Cela est également le cas à l'occasion de la réception officielle des fêtes du 1^{er} Août; en revanche, les vins servis par les différents stands présents à cette occasion ne sont pas du ressort de la Ville de Genève. Les hôtes du Conseil administratif, qu'ils viennent de Genève ou de l'étranger, sont donc sensibilisés à la qualité des vins genevois.

De la même façon, le jus de pommes du domaine de Saint-Loup, qui est proposé à chaque réception du Conseil administratif, ou encore le Baccarat, sont régulièrement mis en avant. Le Service des relations extérieures demande également à ses fournisseurs de présenter, dans la mesure du possible, des produits préparés avec des aliments genevois.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Manuel Tornare

Le 4 mars 2009.